

2. Elle nous prémunit contre le relâchement et les défaillances de notre volonté en nous forçant, pour ainsi dire à être, exact à nos devoirs de Prêtre-Adorateur.

3. Elle est une source de grâces pour la paroisse qui vient partager avec le pasteur les fruits bénis d'une heure passée aux pieds de Notre-Seigneur. En outre, elle met sous les yeux des fidèles l'exemple toujours si efficace de leur pasteur en prière.

4. Par ce moyen, on se trouve dans les conditions voulues pour faire l'Exposition privée du T. S. Sacrement et donner ensuite la Bénédiction avec le saint Ciboire, sans même qu'il soit nécessaire de demander pour cela la permission de l'Ordinaire.

Pour que les fidèles puissent gagner l'indulgence plénière attachée à l'heure d'adoration, il suffit qu'ils soient inscrits dans l'Archiconfrérie de l'Agrégation du T. S. Sacrement.

— Bulletin statistique de l'Œuvre —

I. — Progrès de l'Œuvre

Nous avons porté sur nos registres d'inscription au Canada 56 nouveaux membres appartenant aux diocèses suivants :

Montréal, 22 ; — Ottawa, 8 ; — Trois-Rivières, 5 ; — Hamilton, 4 ; — Québec, 3 ; — Nicolet, 2 ; — Albany, 2 ; — St Hyacinthe, 1 ; — Pembroke, 1 ; — Sherbrooke, 1 ; — Kingston, 1 ; — Halifax, 1 ; — St Boniface, 1 ; — Toronto, 1 ; — Chicoutimi, 1 ; — Rimouski, 1 ; —

Pendant le mois de décembre, le centre général de Paris a inscrit 102 nouveaux Associés appartenant aux nationalités suivantes :

France, 22 ; — Allemagne, 13 ; — Italie, 37 ; — Etat-Unis, 20 ; — Belgique, 3 ; — Indes Françaises, 1 ; — Irlande, 1 ; — Ouest Africain, 1 ; — Portugal, 1 ; — Suisse, 3. —

Parmi ce nombre, nous devons mentionner particulièrement Mgr Charles Gentili, Archevêque d'Agra (Indes.)

II. — Décès

Rév. Monsieur D. F. FORBES, curé de St Agnès, Halifax, Directeur diocésain.

Rév. Monsieur J. A. LEVAC, Les Cèdres, Co. Soulanges,

R. I. P.